

## PIÈCES À REMETTRE AVEC LE DOSSIER Locataires et Garants

Pour la bonne constitution de votre dossier,  
Les documents suivants sont à remettre lors du dépôt de candidature.

### LOCATAIRE(S) ET GARANT(S)

- Pièce d'identité recto/verso,  
(Carte d'identité, passeport, carte de séjour, si étudiant(e) carte d'étudiant(e))
- Relevé d'identité bancaire,
- Trois derniers bulletins de salaire ou titre de pensions des Caisses de retraite,  
Attention, si vous êtes travailleur indépendant un extrait Kbis de votre société et le dernier bilan comptable sont à remettre,
- Contrat de travail ou attestation d'employeur,
- Justificatifs de droits sociaux et/ou de revenus divers,
- Dernier avis d'imposition,
- Trois dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement  
ou dernière feuille d'impôt foncier si vous êtes propriétaire,

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié